



Fiche d'inscription **Encadrants**

Sortie en mer à La Londe les Maures

Pour tous niveaux

Du 28 au 30 avril 2023

Date limite d'inscription le mardi 13 décembre 2021 inclus

Programme :

- Départ le 28/04/2023 à **17h00** du parc relais Porte des Alpes (Saint-Priest)
- Arrivée sur La londes les Maures dans la soirée
- **4 plongées** (1 matin + 1 après-midi samedi et dimanche)
- Retour le 30/04, départ en fin d'après-midi de la Londe

Ce tarif comprend :

- Hébergement **2 nuits** en chambre quadruple (4 personnes) : résidence les voiles d'Azur
- Linge de lit et de toilettes fournis
- Petit-déjeuner, déjeuner et dîner du samedi
- Petit-déjeuner et déjeuner du dimanche
- **4 plongées** encadrées (2 plongées par jour, 1 matin + 1 après-midi)
- Gilet stabilisateur et détendeur complet **uniquement pour les PN1 et PN2**
- Blocs et plombs de plongée
- Taxes de séjours
- Transport aller-retour (location véhicule, carburant, péages)

Ce tarif ne comprend pas :

- Le dîner du vendredi soir (prévoir pique-nique pour la route).
- Matériel de plongée : combinaison, détendeur complet, stabilisateur et ensemble palme masque tuba... peut être loué sur place (selon dispo) : 5€/jour/unité (tarif à ce jour).
- Les conducteurs des véhicules ! Des relais de conducteurs seront mis en place pour éviter la fatigue.
- Vos dépenses personnelles.

Prénom : _____ Nom : _____

TARIFS : 160 €

Paiement : 80 € à la réservation, solde du voyage un mois avant le départ soit le 28/03/23 maximum.

Modes de paiement :

Virement :

IBAN : FR76 1027 8073 1400 0218 7010 174 BIC : CMCIFR2A

Date du virement° : _____ Montant : _____

Date du virement° : _____ Montant : _____

Date du virement° : _____ Montant : _____

Chèque à l'ordre : AL TROLLSPORTS SECTION PLONGEE

Chèque n° _____ Montant : _____ mois d'encaissement : _____

Chèque n° _____ Montant : _____ mois d'encaissement : _____

Chèque n° _____ Montant : _____ mois d'encaissement : _____

Date de réception :

Signature :

Le formulaire est à remettre en main propre ou à envoyer par email :

a.l@trollsports-plongeelyon.fr

Prochaine sortie en mer programmé du 27 au 29 mai 2023.

Remarques : Extrait Article 18 du règlement intérieur : « En cas d'annulation totale ou partielle d'un participant à la sortie (certificat médical ou non), le certificat médical ne vaut pas remboursement de manière systématique. Il est néanmoins nécessaire au club pour pouvoir demander une exonération (plongée, hébergement, ...) sans certitude de l'obtenir. Les frais engagés par Trollsports Plongée et non remboursés par la structure resteront à la charge de l'adhérent».